



## Politique d'engagement des parties prenantes

### Objectif de la politique d'engagement des parties prenantes

La politique d'engagement des parties prenantes a pour objectif d'encadrer le dialogue entre SPIRIT REIM SERVICES (ci-après la « **Société de Gestion** ») et les parties prenantes à qui la Société de Gestion fournit un service d'investissement.

La Politique d'engagement des parties prenantes de SPIRIT REIM SERVICES (ci-après la « **Politique** ») est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion, des fonds et des clients, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Elle tient compte, en outre, des exigences organisationnelles et opérationnelles de SPIRIT REIM SERVICES ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

### Références réglementaires

- Article L. 533-22 du code monétaire et financier
- Référentiel du label ISR (22 juillet 2020), Annexe 2



SPIRIT REIM SERVICES, au travers de la SCI Esprit Pierre, est pleinement consciente de son rôle économique et des impacts environnementaux et sociétaux de son activité.

Agissant en tant que gérant d'épargne spécialisé dans l'immobilier pour le compte d'investisseurs professionnels, SPIRIT REIM SERVICES reste attentif aux conséquences que ses décisions d'investissements pourraient avoir sur la société et l'environnement de demain.

Au-delà d'offrir un service de placement immobilier rémunéré à ses clients, SPIRIT REIM SERVICES répond également au quotidien, aux besoins des entreprises de pouvoir exercer leurs activités dans des locaux adaptés. Elle accompagne également les villes dans leur dynamisme de développement urbain.

SPIRIT REIM SERVICES est convaincu que les objectifs généraux et spécifiques qu'elle s'est fixés dans le cadre de sa gestion ne peuvent être réalisés sans l'intégration et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur.

C'est pour cette raison que la SCI Esprit Pierre a mis en place une politique qui vise avant tout à informer, impliquer et faire collaborer les différents acteurs dans la prise en compte des critères extra-financiers.

Afin d'atteindre ses objectifs, SPIRIT REIM SERVICES cherche à entretenir des relations étroites avec l'ensemble des parties prenantes, tout en veillant à assurer la satisfaction de ses clients (investisseurs et locataires). Cette approche repose avant tout sur la mise en place d'échanges réguliers entre et avec chacune des parties prenantes clés.

Ainsi, SPIRIT REIM SERVICES tient à jour une cartographie, détaillée ci-après, de ses six principales parties prenantes : Prestataires de travaux, Property Manager, Promoteurs, Collaborateurs, Locataires, Investisseurs.







Parties Prenantes	Enjeux	Modalités	Actions engagées
<b>Prestataires de travaux</b>	<p>Chantiers Propres et respectueux de l'environnement</p> <p>Respect de la réglementation</p> <p>Favoriser les achats responsables</p>	<p>Charte Chantiers Propres</p> <p>Prise en compte des critère ESG dans le processus de sélection des prestataires</p> <p>Charte Achats Responsables</p>	<p>Rédaction et signature Charte Chantiers Propres</p> <p>Rédaction et signature de contrats de prestation de services intégrant les critères ESG pris en compte</p> <p>Rédaction et signature d'une charte d'achats responsables</p>
<b>Promoteurs</b>	<p>Développer leurs réflexes environnementaux</p> <p>Chantiers propres et respectueux de l'environnement</p> <p>Respect de la réglementation</p> <p>Achats responsables</p> <p>Prise en compte des critères ESG dans le processus de sélection des prestataire</p>		<p>Echanges réguliers avec les promoteurs en vue de les sensibiliser</p>
<b>Collaborateurs</b>	<p>Diffusion des enjeux ESG</p> <p>Sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes</p>	<p>Plan de formation des collaborateurs</p>	<p>Formation des équipes Asset Management, Property Management, Fund Management et contrôle interne</p>